

L'ÉLECTEUR

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC,
Propriétaire

Edition quotidienne

ANNONCES NOUVELLES.

Grande réduction.—J. E. Lafontaine.
Société permanente de construction des Arts
sans.—A. J. Auger Sec.
Pour les fêtes.—N. Y. Montreuil.
E. Bedard, horloger et bijoutier.
Patente.—Munn & Cie.
Santa Claus.—Mme Hossack.
Bernard et Allaire.—Pianos "Knahe."
Contre la toux.—Alb. C. Dionné.
Magnifique piano.—Oet. Lemieux et Cie.
Dépôt de la célèbre Emulsion de Patner.—J
C. Dorion.
J. A. Th. Le Vasseur.

QUEBEC, 20 JANVIER 1882.

Changements dans le ministère provincial.

Nous tenons d'excellente autorité que l'hon. J. G. Robertson a définitivement résigné comme Trésorier de la Province de Québec.

Son successeur sera M. Wurtele, que les embarras du Crédit-Foncier ont laissé sans position.

M. Robertson ne laisse pas le cabinet, de son gré, pour s'occuper uniquement, comme l'ont annoncé quelques journaux, du *Québec Central* dont il est le Président et le *fac totum*. Il est tout simplement chassé du ministère par les spéculateurs à qui il portait ombrage. Un personnage qui est dans les secrets de nos dictateurs, disait, hier, à Montréal: "Eh bien! Robertson est sorti du gouvernement, Irvine va donc avoir une nouvelle recrue."

C'est significatif!
Il a aussi été question de la résignation de M. Lynch, mais nous croyons que c'est prématuré. Le Solliciteur-Général n'a malheureusement pas assez d'indépendance de fortune pour abandonner la compagnie qu'il fréquente maintenant.

Un faux prophète

En parlant hier de l'article de M. L. G. Desjardins, nous avons oublié de signaler à nos lecteurs les conclusions de cet écrit. Elles sont tout simplement renversantes. Jusqu'aujourd'hui, nous avions pensé que le temps des faux prophètes était disparu pour toujours, mais le *Canadien* s'est chargé de nous enlever cette illusion. Eh bien! oui, en plein dix-neuvième siècle, dans une époque de si peu de foi, voici qu'un prophète apparaît dans Israël! Et ce qui pis est c'est que c'est un prophète de malheur! Nous sommes bien convaincu pour notre part que ce sont les récentes divisions du Club Cartier qui nous ont attiré une telle calamité.

Cette voix inspirée restée sans écho jusqu'ici, c'est la voix de M. L. G. Desjardins qui vient de s'affirmer comme prophète. Evidemment, la compagnie de M. Valin a du bon. Dans l'antiquité le prophète Elié fut enlevé sur un char de feu, mais nous croyons que l'ascension de M. Desjardins, même avec le concours de M. Valin qui a été partout, ne pourrait s'effectuer facilement: nous voyons d'ici la binette que M. Valin ferait sur des nuages, portant M. Desjardins sur ses genoux. Trêve aux plaisanteries, prévenons l'oreille aux accents inspirés de ce moderne prophète:

"Ah! vous comptez uniquement sur Ontario pour obtenir le pouvoir que notre province vous refuse avec fermeté parcequ'elle vous connaît. Cet appoint vous manquera en 1883, comme il vous a manqué en 1878. La population de la province voisine est trop intelligente et trop patriote pour ne pas vouloir, avec le parti conservateur, justice pour toutes les parties de la confédération. Les résultats des élections partielles à Ontario pendant les trois dernières années le prouvent assez."

Non certes, la Province de Québec

ne connaît pas assez le parti libéral; si son éducation politique était meilleure elle imiterait la Province d'Ontario que vous admettez vous-même, M. Desjardins, être si intelligente. Or, cette Province-sœur à laquelle vous decernez de justes éloges, quelle conduite tient-elle? Depuis bien des années, elle maintient au pouvoir le parti libéral et assurément elle n'a pas à s'en repentir; en effet au lieu de voir chaque année ses déficits grossir comme chez nous, ses gouvernants convoquent les Chambres pour annoncer que leur budget accuse un excédant considérable. Cet état de choses permet au gouvernement d'Ontario de consacrer tous les ans des sommes énormes au développement de l'agriculture et des industries dans cette Province.

C'est un régime semblable que le gouvernement Joly a cherché à établir dans notre Province. Par malheur, la trahison et toutes les mauvaises passions l'ont précipité du pouvoir avant qu'il ait eu le temps d'opérer toutes les grandes réformes économiques qu'il avait promises au pays. M. Chapleau lui a succédé et s'est fait un devoir de faire disparaître toutes ces réformes pour les remplacer par des impôts.

Voilà le contraste entre les deux partis politiques qui divisent notre Province. Nous avons donc raison d'affirmer que si les électeurs de notre province connaissaient d'avantage le parti libéral, s'ils lisaient plus les journaux, l'opinion publique une fois éclairée, ferait promptement justice de ce tas de spéculateurs sans vergogne qui nous gouvernent aujourd'hui.

Dans le même article, M. Desjardins ajoute:

"L'ÉLECTEUR nous dit que pour le parti libéral la province d'Ontario est la clef du pouvoir". C'est précisément pour cette raison que la province de Québec aura bien soin de ne pas contribuer à vous le redonner ce pouvoir que vous regrettez tant. Elle a eu une trop pénible expérience de la dure prépondérance d'Ontario avec un gouvernement libéral, pour ne pas savoir ce qui l'attend si M. Blake arrivait au but de son ambition."

Quelle est donc, si vous plait, cette pénible expérience? Est-ce parce que M. Mackenzie a accordé à Lévis le bassin de radoub, à Québec les améliorations du Havre; est-ce enfin parce qu'il a fait faire aux murailles de la ville, grâce à M. Laurier, des travaux qui ont donné du pain à des centaines d'ouvriers? Vous aimez mieux sans doute, le fameux contrat du Pacifique qui a eu pour conséquence de diminuer de plusieurs millions la valeur de notre chemin de fer Provincial. Quel est celui qui s'est alors levé en chambre pour protester contre ce marché immoral? C'est ce même M. Blake que vous vilipendez aujourd'hui. Pendant que vos amis votaient en chantant la ruine de notre chemin de fer provincial, M. Blake, lui, protestait avec toute l'énergie que permettent les formes parlementaires. Vous aimez mieux ce fameux tarif protecteur qui a eu pour conséquence immédiate de mettre sur les épaules du peuple d'énormes impôts. Eh bien! nous sommes d'une opinion contraire et quand le pays aura subi votre jong pendant deux ans encore, il vous secouera, comme font les hommes pour se débarrasser de ces mouches malfaisantes, quand elles leur ont sucé assez de sang.

Si nous sommes revenu sur l'article de M. Desjardins, ce n'est pas parce que nous y ajoutons une importance qu'il n'a pas. Non, c'est exclusivement pour rectifier les faits et les placer devant le public sous leur vrai jour. Que M. Desjardins soit le souffleur de ce prétentieux pitre qui se nomme M. Valin, c'est son rôle et son droit, mais qu'il veuille régenter M. Blake, c'est trop, et nos lecteurs qui connaissent M. Desjardins disent comme nous.

ACTUALITÉS

Hier, quand la nouvelle de la résignation de MM. Robertson et Lynch fut connue, un conservateur alla avec empressement annoncer la chose à un des principaux libéraux de cette ville.—Cela, répondit le libéral, m'est tout-à-fait indifférent. On ne s'accorde pas sur le partage des dépouilles, mais que l'on soit volé par Pierre, Baptiste ou Jacques, où est la différence?—Tête du conservateur.

Le gouvernement fédéral vient de nommer C. R., M. D. J. Montambault, de la société Montambault, Langelier et Langelier, ainsi que M. Fred. Andrews et Jules E. LaRue.

M. Montambault est incontestablement l'un des avocats les plus distingués du Barreau de Québec. Homme d'un grand jugement, possédant de grandes connaissances légales jointes à une longue expérience dans la pratique, M. Montambault était en tous points digne de l'honneur que vient de lui conférer le gouvernement fédéral.

On peut dire la même chose de M. Andrews qui jouit d'un très grand prestige dans notre barreau.

Plus jeune que MM. Montambault et Andrews, M. Jules LaRue n'en est pas moins un excellent avocat, travailleur et bien renseigné.

Nous félicitons donc les trois titulaires comme nous applaudissons à la nomination du gouvernement.

Le gouvernement fédéral vient de nommer de nouveaux conseils de la reine.

Ce sont:

A Beauharnois: Pierre C. Durand;

A Montmagny: James Oliva;

A Québec: Frédéric William Andrews, Jules E. LaRue, Didier J. Montambault;

A Montréal: MM. Edmund Barnard, Benjamin A. Globensky, John Joseph Curran, Melbourne M. Tait, Charles Chamilly de Lorimier, Louis Olivier Taillon, M. P. P.; Donald McMaster, M. P. P.; Ivan T. Wotherspoon;

A Saint-Hyacinthe: Louis Tellier, M. P.;

A Chicoutimi: Ernest Cimon, M. P.

Un libéral, un seul, sur quinze. Ce libéral est M. Montambault, associé des MM. Langelier.

Monseigneur Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, qui était allé rendre visite à son frère Monseigneur Dominique Racine, de Chicoutimi, est reparti hier matin pour son diocèse.

M. l'abbé G. P. Côté, ex-vicaire à la Basilique, est parti mardi soir par le Grand-Tronc pour une promenade aux Montagnes Blanches. Il sera absent pendant cinq ou six semaines.

Le Révd. Père Lacasse, l'infatigable apôtre de la colonisation, arrivé tout dernièrement à Québec, est reparti mercredi soir pour Montréal, par le train régulier du chemin de fer du Nord.

Il y a réunion du Conseil-de-Ville, ce soir, à l'heure ordinaire.

Les propriétaires de trois maisons de commerce très importantes de Montréal, ont déposé leur bilan hier. Ces faillites entraîneront probablement un certain nombre d'autres dans le petit commerce.

La première et la plus importante de ces faillites est celle de M. Alphonse Marcotte, marchand de nouveautés, qui avait des magasins de détail non-seulement à Montréal, mais en plu-

sieurs autres villes de la Puissance, à Winnipeg entr'autres.

On ne connaît pas encore tout son passif. M. Marcotte et son teneur de livres ont disparu. Une réunion des créanciers a eu lieu, à la hâte. On n'a pas eu le temps d'en avertir tous les créanciers de la maison. Cependant on en comptait au moins quarante à cette assemblée préliminaire. Leurs créances à eux seuls étaient d'au moins \$200,000. On pense que M. Marcotte ne doit pas moins de \$300,000.

La maison Benning et Barsalou a contre le failli une réclamation de \$21,000. Mais il paraît que leur créance se trouve suffisamment garantie par les marchandises que M. Marcotte avait déposées entre leurs mains. On le pense parti pour Chicago.

Les deux autres maisons de commerce qui ont fait cession, sont celles de William McLaren et cie, manufacturiers et marchands de chaussures en gros, dont le passif ne s'élève pas à plus de \$70,000, et enfin celle de McGauvran, Tucker et McDonnell, marchands de bois et qui ont des scieries considérables sur la rue St Joseph, à Montréal. Leur passif est d'à peu près \$30,000. Leurs créanciers ne retireront pas plus de 25 centins par piastre.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami M. G. Lajoie, vient d'être élu maire de la municipalité de St. Irénée. Nos plus cordiales félicitations.

L'ouverture du Parlement local de la Nouvelle-Ecosse a eu lieu hier.

M. L. O. David doit commencer bientôt l'histoire de ce qui s'est passé dans le Haut-Canada en 37 et 38.

Elle est peu connue dans notre province et ne manque pas que d'être très-intéressante. Les Hauts-Canadiens ont eu comme nous des victimes à cette mémorable époque.

Le gouvernement a annoncé au congrès de Washington, dit *l'Abeyll*, que le dernier recensement des Etats-Unis avait coûté \$3,336,000 et que les extras porteraient probablement ce chiffre à \$5,000,000.

Extrait d'une circulaire de Mgr l'Archevêque de Québec sur la Colonisation.

(Suite et fin.)

On verra par la liste ci-jointe des contributions fournies par les diverses paroisses, que nous avons recueillies dans l'archidiocèse la somme de \$499,16. En vertu de son incorporation, la société a droit de recevoir du gouvernement provincial une somme égale aux tiers des contributions, c'est-à-dire, \$149,72, ce qui porte à \$648,88 la somme totale dont la société peut disposer. Je ferai remarquer en passant qu'il importe beaucoup que tous les dons particuliers en argent ou en effets, destinés aux colonies patronnées par la société, soient inscrits dans ses comptes, parcequ'ils donnent droit à une plus forte allocation du gouvernement. Les généreux donateurs peuvent être sûrs que leurs intentions seront scrupuleusement respectées, comme il sera prouvé dans la suite de cette circulaire.

Le gouvernement ne remet pas sa contribution directement à la société, mais il l'emploie selon la recommandation que celle-ci a le droit de faire sur la manière qu'elle juge le plus utile pour promouvoir la colonisation. C'est ainsi que sur la demande de la société la somme de \$800 a été employée dans Metgermette-Nord:

1o Pour ouvrir une route entre les rangs VIII et IX, environ trois milles;
2o Pour ouvrir une autre route entre les rangs V et VI, depuis la route centrale jusqu'au canton Linde, et établir ainsi une communication plus courte avec les paroisses de S. Côme, et de S. Georges, environ 6 milles; par

cette route les deux chapelles de S. Zacharie et de S. Côme sont à trois lieues de distance

3o Ouvrir la route centrale qui traverse les huit rangs supérieurs (X à III) du canton, 8 milles;

4o Ouvrir un chemin entre les rangs VI et VII, 2 milles;

5o Faire quel ques réparations à l'ancien chemin, dit *des français*.

Ces travaux ont été conduits par le Révérend M. P. Meunier, curé de S. Zacharie. La somme de l'ouvrage fait montre avec quelle sage économie et parfaite fiabilité les deniers du gouvernement ont été administrés.

Le gouvernement a aussi alloué une somme de \$29,600 pour la continuation du chemin Tache dans le canton Pohéngamook et la prolongation d'un chemin jusqu'à l'extrémité sud du beau lac qui a donné son nom à ce canton; puis une somme de \$236,67 pour une route de colonisation dans S. Sébastien d'Aylmer que la société a fait compléter, comme il sera dit plus bas.

Il reste encore à recevoir \$170,45.

Sur ses propres deniers, la société a donné \$63 pour compléter une route de colonisation dans S. Sébastien et \$200 pour le même but dans la paroisse des SS. Anges.

Il arrivait souvent que les colons, après avoir reçu de l'agent des terres l'indication du rang et du numéro de leur lot, ne pouvaient s'y rendre, ni le reconnaître d'une manière certaine; plusieurs se sont écartés, ont erré à l'aventure et sont revenus découragés et légués. Pour obvier à ce grave inconvénient, la société a dépensé une somme de \$121, pour payer dans Metgermette et dans Montauban des guides qui se sont acquittés de leur devoir à la grande satisfaction de tous les intéressés.

A Metgermette-Nord la Propagation de la foi a fait défricher vingt arpents sur le lot (31 du Ve rang) de l'église de S. Zacharie, afin de pouvoir y construire bientôt, sans avoir à craindre l'incendie, une chapelle et une résidence pour le missionnaire. Ces travaux n'ont coûté que \$240. La société de colonisation a reçu pour cette mission des ornements, des vases sacrés, etc... estimés à \$482,50, de sorte que la chapelle se trouve bien pourvue du nécessaire. Le 2 octobre dernier j'ai vu de mes yeux quatre-vingts arpents défrichés sur les lots voisins de celui de l'église, de sorte qu'au cœur même de cette paroisse naissante il y avait déjà cent arpents de préparés à produire une récolte en 1882. D'après le rapport de l'agent des terres, le nombre des lots pris dans ce canton avant le premier janvier courant, se monte à 259, sans compter les onze lots pris et défrichés jadis par l'ancienne société française et qui ont été vendus par le shérif le 31 décembre dernier. Sur un grand nombre de ces lots, il y a déjà des travaux de faits, mais il m'est impossible pour le moment d'entrer dans des détails plus précis, que j'espère pouvoir donner plus tard.

Une aide de \$65 a été accordée aux colons de S. Martin; la société se propose d'ajouter \$100,00 et de voter aussi \$100 pour construction d'édifices nécessaires à S. Marcel.

Le printemps dernier la société a donné \$55 pour aider de pauvres colons du canton d'Armagh à acheter du grain de semence.

Les courageux missionnaires qui se sont dévoués à cette œuvre, soit pour porter les secours religieux aux colons, soit pour faire connaître l'œuvre dans un certain nombre de paroisses et attirer des colons, soit pour surveiller les travaux de défrichement ou de routes, ne pouvaient guère compter pour leur subsistance sur la dime ou le casuel, ou sur la Propagation de la foi déjà surchargée d'œuvres indispensables. La société de colonisation a dû y pourvoir presque complètement. C'est ainsi qu'une aide de \$300 au missionnaire de N. D. des Anges de Montauban pour l'année 1880-81, et autant pour 1881-82. Celui de S. Zacharie de Metgermette, nommé en juin dernier, n'a encore reçu que \$200, et il faut remarquer que jusqu'à ce jour le casuel et la dime n'ont rien produit. Le Missionnaire de S. Eleuthère de Pohéngamook a reçu \$20.

Si à toutes ces dépenses on ajoute \$100 pour frais d'impression, correspondance, registres, etc... on voit que la société a dépensé \$2819,26 sur ses fonds et reçu indirectement du gouvernement provincial \$1329,27. Il reste donc en caisse au 1 janvier courant \$1679,90 et la société peut encore réclamer du gouvernement une somme

de \$170.45 pour travaux qu'elle a droit de recommander. Selon les apparences, la société trouvera facilement à placer ce surplus, car l'élan déjà donné à la colonisation produira ses effets surtout dans l'année que nous commençons: elle aura besoin plus que jamais d'être aidée dans son œuvre.

L'on pouvait craindre peut-être que la société de colonisation ne nuisît à la propagation de la foi; mais bien loin de diminuer, les recettes de cette dernière société ont augmenté en 1881; et, comme on pourra le voir dans le compte-rendu qui sera publié dans les annales de février prochain, elles se sont élevées à la somme de \$3112.84, tandis qu'en 1880 elles n'avaient donné que \$6773.65; ce qui fait une différence de \$1339.19 en faveur de 1881.

Vous voudrez bien vous rappeler que dans mon mandement du 1er septembre 1880 sur la colonisation. 1e. Tous les curés et supérieurs des Séminaires, Collèges et Communautés sont établis Zélateurs ex officio; 2e. qu'entre les droits d'inscription que les zélateurs et zélatrices recueilleront, il doit se faire chaque année dans toutes les églises une quête pour cette œuvre; il sera bon de la faire précéder par la lecture du mandement; 3e. qu'une messe doit être célébrée chaque mois dans la Basilique pour tous les associés et les bienfaiteurs vivants et défunts.

Le programme du Cabinet Gambetta.

LE NUMERO 4.

Le projet élaboré par le gouvernement porte sur quatre points sa réforme constitutionnelle:

1o Extension du corps électoral sénatorial;

2o Transformation du mode d'élection des inamovibles.

3o Restriction des attributions financières du sénat.

A ces trois points, M. Gambetta en a ajouté un nouveau, coté sous le numéro 4.

Cet article 4 pourrait bien avoir promptement la même notoriété que l'article 7, de retentissant mémoire. Quelle est donc sa portée?

L'article 4 introduirait dans la Constitution le principe définitif du scrutin de liste.

Il y a quelque imprudence à vouloir faire sur ce point la carte forcée.

Comme la Pote le constate avec raison, cet article 4 est une très amère pilule pour les députés, et il semble difficile qu'on la leur face avaler. Il est vrai qu'on s'efforce de la dorer. On leur promet que cette insertion du principe du scrutin de liste ne produira effet que dans quatre ans, lorsque le mandat de la chambre actuelle aura naturellement pris fin. M. Gambetta donnera même à cet égard les assurances les plus formelles.

Mais, malgré tout, ce bloc, si enferrmé qu'il soit, ne dira rien qui vaille aux élus du scrutin d'arrondissement.

Et le gouvernement pourrait fort bien aller au devant d'un échec.

M. Gambetta aura beau dire aux députés: "Je m'engage à ne pas user de la liste avant quatre ans!"

Les députés penseront: "D'ici à quatre ans, qui sait ce que les événements auront fait de vous, monsieur le président du conseil?"

Quatre ans!... C'est bien long, et les cabinets atteignent peu cet âge, de nos jours.

La garantie donnée par M. Gambetta ne pouvant engager ses successeurs, ce serait un joli billet de la Châtre qu'aurait la les députés.

D'ailleurs, une fois le scrutin de liste posé en principe, il deviendrait impossible d'en ajourner l'application.

On crierait de toute part à la chambre: "Ote-toi de là que nous y mettions une Assemblée nommée conformément au système que tu as toi-même reconnu être le meilleur."

Les députés, si peu perspicaces qu'ils soient, auront certainement conscience de tout cela, et le projet de révision, avec cet *impedimentum*, aura bien du mal à arriver au but.

Quelle drôle d'idée a donc le nouveau ministre de ce créer à lui-même des difficultés!

Assez d'autres pourtant se seraient chargés de cette tâche sans qu'il s'en mêlât...

PIERRE VÉRON.

Depeches Telegraphiques.

Londres, 19 janvier.—Une dépêche de Paris au *New's* dit qu'il y a eu panique à la Bourse, aujourd'hui.

Paris, 17 janvier.—Auguste Alexandre Philippe Charles Blanc, frère de Louis Blanc, est célèbre critique des Beaux-Arts, est mort.

Paris, 19 janvier.—A la clôture de la Bourse, hier, les actions de l'Union Générale sont tombées de 225 francs. Cette baisse a créé une panique.

Le cabinet est ferme ment décidé à résigner si la Chambre n'adopte pas tout le projet de loi pour la révision de la constitution.

Un certain nombre de spéculateurs de Lyon sont ruinés. Il n'y a pas encore eu de catastrophe financière à Paris, mais tout dépend de la position qu'aura eu définitive à la Bourse, l'Union Générale. La crise cependant n'aura de désastreux effets que pour les agioteurs.

Le Sultan a résolu de détrôner le Bey de Tunis, de prononcer la déchéance de la dynastie des Hassain, et de la remplacer par Ali Ben Kalipa chef des insurgés Tunisiens.

Paris, 19 janvier, 11 heures p. m.—La panique qui a eu lieu aujourd'hui à la Bourse n'a eu d'égale que celle qui avait lieu au mois d'avril 1877. La Banque de Lyon et Loire, a fait faillite. Tous les fonds sur le marché se trouvent affectés.

Deux faillites à la Bourse de Lyon, hier; passif £160,000

Bulletin judiciaire.

Cour du Recorder.—George Côté pour ivresse et avoir nu à la circulation des piétons sur la rue d'Aiguillon a été condamné à un mois de prison.

Cour de police.—Un individu s'est reconnu coupable d'avoir soustrait sa belle-mère, et il a été condamné à une amende d'une piastre ainsi qu'aux frais de la poursuite ou à un mois de prison.

A TRAVERS LA VILLE.

Le Sirop et la Pâte Zed sont les pectoraux les plus estimés; la base en est la codéine et le tolu, deux agents énergiques qui justifient la vogue des produits du docteur Zed, contre les rhumes, gripes, coqueluches, etc., à vendre chez M. Brassart, 25 rue St Joseph.

Réparation.—Le gouvernement fédéral demande des soumissions pour réparer "La Canadienne."

Revenue au bercail.—La jeune fille que l'on disait partie pour New York, en compagnie d'un jeune homme, a été arrêtée à Trois-Rivières et ramenée au toit paternel.

Décès.—M. Belanger, naturaliste bien connu de l'Université Laval, est mort mercredi dernier.

Qu'on s'y attende.—Vennor prétend que sur une grande partie du continent et probablement en Europe, une forte tempête doit éclater entre le vingt et le vingt-deux.

Plus de crédit.—Les charrioux d'eau de St. Sauveur n'ont plus de confiance dans la solvabilité de leur clientèle. Ils sont déterminés à ne plus faire crédit, et ils en ont averti leurs clients.

On devra à l'avenir payer son eau à chaque barrique ou s'en passer.

Conférence.—On n'a pas oublié sans doute que c'est ce soir qu'a lieu à Victoria Hall la conférence de M. l'Abbé Bruchsi, en faveur de l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Rectification.—Nous avons donné hier le résultat de la vente des propriétés de la marquise de Bassano, et nous avons dit qu'une propriété située rue Mont-Carmel avait été retirée de la vente parce que les enchères ne s'étaient élevées qu'à \$20,000.

Nous aurions dû dire que le prix du départ fixé par l'acheteur a été de \$30,000 et que pas un acheteur n'a jugé à propos d'encherer sur ce prix là.

En somme la vente n'a pas été un succès.

Pour Manitoba.—La maison Belsand et Garneau & Cie a décidé d'ouvrir un établissement au Manitoba.

M. Didier Garneau, l'un des associés, partira prochainement pour Winnipeg.

Sinistre maritime.—La Barque Caprera de 735 tonnaux, capitaine Whittaker, qui était partie de Québec, le 24 octobre dernier pour Newcastle, avec une cargaison de bois expédiée par M. R. Dobell et Cie a été abandonnée en mer.

Quatorz' hommes de son équipage sont venus débarquer sur la côte de Norvège.

Brûlé.—Hier matin, un enfant de cinq ans, de M. Narcisse Bourré, employé chez l'imprimeur de la Reine, s'est brûlé d'une manière horrible. Le père venait d'allumer son poêle, lorsque l'enfant s'approchant trop près du foyer, ses habits prirent feu. M. Bourré et son fils Joseph,

typographe au *Canadien*, ont en les doigts brûlés en voulant sauver la vie à l'enfant en flammes. Ce dernier est dans un état de souffrances atroces, et l'on est très inquiet sur son rétablissement. Toute la chair qui recouvre la poitrine est complètement rôtie et tombe par lambeaux.

Assez rare.—On raconte que le maire d'une municipalité rurale dans les environs de Québec vient de convoler en cinquième noces. Sa cinquième femme en est elle-même rendue à son troisième mari.

Société Curault.—A une réunion des membres de cette société, tenue le dix-neuf du courant, furent élus officiers les messieurs dont les noms suivent:

Président, H. A. Pineault E. M. Vice Président, R. A. Drapeau E. E. D. Secrétaire, Alp. Dionne E. E. D. Ass. Secrétaire, J. A. P. Voyer E. E. D. Membres du comité de régie, Chs. R. Devlin et J. J. Creed.

(Par ordre,) Alp. Dionne S. S. C.

FAITS DIVERS.

Bigamie.—Un individu nommé Edward Rarick, agent commercial pour la maison Ineson, Blachman, Taylor et Cie, de New-York, fit la connaissance en 1880 d'une jeune fille appartenant à une excellente famille de Skowogan, dans l'Etat du Maine, et en fit son épouse. Les nouveaux mariés se transportèrent plus tard à Montréal et descendirent au Saint-Lawrence Hall, où Rarick s'introduisit sous le nom de Romayn, expliquant à sa femme qu'il était obligé d'en agir ainsi pour fuir des poursuites judiciaires, vu qu'il s'était rendu coupable de détournement de fonds au détriment de ses patrons. Les parents de la jeune femme n'ayant aucune nouvelle de leur fille allèrent aux informations et découvrirent que Rarick alias Romayn, lors de son mariage, avait déjà une femme et trois enfants qu'il avait indignement abandonnés. Mardi, le père de l'épouse No 2 arriva à Montréal et apprenait que sa fille vivait dans la partie-ouest de la ville dans un état voisin du dénuement. Il la fit venir à l'hôtel et lui expliqua la position. Rarick alias Romayn se présenta ensuite devant son beau-père et avoua sa faute. Mercredi l'après-midi, l'épouse trompée et son père reprenaient le chemin de leur demeure, laissant impunt un pareil attentat.

Terrible accident.—Voici les détails d'un horrible accident arrivé aux abattoirs de Montréal: Un employé du nom de Rémi Archambault était occupé à huiler certaines pièces de la machine lorsqu'un boulon projetant de l'arbre de couche prit la manche de son habit, le poussa entre le mur et une courroie en mouvement qui le saisit à la gorge et le tint suspendu jusqu'à ce que la machine pût être arrêtée. Le malheureux était sans connaissance, le sang lui sortait à flots par la bouche, par les narines et par les oreilles. Le médecin mandé en toute hâte crut n'avoir à constater que le décès, mais il a pu bientôt obtenir quelques signes de vie, et le malheureux a été transporté à l'hôpital général, où il a enfin repris connaissance hier.

Crime Rural.—David Smith, fermier, vivant sur sa propriété, à une douzaine de milles de Richmond, Indiana, a disparu il y a une quinzaine de jours. Quand on a vu son absence se prolonger, le bruit s'est répandu parmi ses voisins qu'il devait sûrement avoir été assassiné par sa famille. Des perquisitions ont été entreprises, et elles ont abouti dimanche à la découverte que le corps du fermier disparu était au fond du puits de sa cour, contenant 19 pieds d'eau. Il a été retiré et l'on a vu les trous de deux balles dans une de ses tempes. En conséquence, sa veuve et ses deux fils aînés ont été arrêtés, et il a fallu une garde nombreuse pour les protéger contre la fureur des habitants de la localité.

Depuis longtemps, les époux Smith avaient de fréquentes et violentes querelles; la cause en était que la femme voulait se faire donner, par un titre régulier, toutes les propriétés de son mari; et qu'il répugnait à celui-ci de se déposséder de son vivant. Mais ce que femme veut, Dieu le veut. Après une longue résistance, David Smith, pour avoir la paix dans son ménage, a consenti à passer un acte reconnaissant que ses propriétés étaient, non à lui, mais à sa femme. Il ne se doutait guère que la signature qu'il mettait au bas de cet acte de transfert devait être celle de son arrêt de mort. Dès qu'il n'y a eu plus rien à tirer de lui, sa femme et ses deux fils aînés ont complété de le supprimer comme une bouche inutile. Un soir, la dame Smith a mené de bonne heure les petits enfants,

dans une chambre à coucher, laissant son mari et ses deux grands fils seuls dans la cuisine. Aussitôt le cadet, âgé de 19 ans, a déchargé deux coups de pistolet dans la tête de son père. Puis l'aîné et son frère ont traîné le corps dans la cour et l'ont jeté dans le puits. Les petits enfants, alarmés par le bruit des détonations et de la chute du corps sur le plancher, se sont mis à crier et ont fait tous leurs efforts pour sortir de la chambre et aller voir ce qui se passait, mais la mère les a repoussés violemment et retenus de force. Elle ne voulait pas que la perpétration du crime préparé par elle eût des témoins, mais si les enfants n'ont rien vu ils ont tout entendu, et c'est par leurs récits qu'on a pu reconstituer la scène horrible du parricide.

Nègre chinois.—Le *News* de Denver dit qu'un de ses reporters a vu à la gare, à l'arrivée d'un train de Cheyenne un spécimen fort rare de l'espèce humaine, un Chinois nègre, noir comme le charbon et aux cheveux laineux, vêtu comme les Chinois de la classe inférieure, espèce de paletot-jupon, pantalon large et souliers-bottes. Il causait, apparemment en bon chinois, avec une demi-douzaine d'autres nouveaux arrivés de l'Orient. Il parlait un peu espagnol, ce qui lui a permis de faire connaître son histoire.

Agé d'une quarantaine d'années et né en Espagne, il avait été embarqué sur un corsaire, à dix ans, comme domestique d'un officier. Le navire fit naufrage sur le détroit de Formose, et les habitants de la plage s'emparèrent de tout ce qu'il contenait et de l'équipage. Les prisonniers furent relâchés après 18 mois de captivité, mais les Chinois, ayant reconnu que le jeune noir était un esclave, le retinrent, et il devint la propriété d'un notable. Il resta vingt-sept ans au service de son nouveau maître et naturellement il apprit la langue des Chinois et adopta toutes leurs coutumes.

L'an dernier, son maître alla à San Francisco et le mena avec lui. Il ne tarda pas à savoir qu'il n'y a plus d'esclaves en ce pays, et depuis plusieurs mois il avait regagné sa liberté, mais il a continué à vivre avec les Chinois parce qu'il parlait leur langue et était habitué à leur genre d'existence. Enfin il est allé au Colorado en compagnie d'un certain nombre de Chinois, avec l'intention de travailler aux mines des environs de Camo. C'est un homme robuste et apparemment intelligent, dont le nom espagnol est Montoya et le nom chinois Ong Fung Yu.

Il existe en Bourgogne une humble religieuse dont la vie entière a été une vie de sacrifice, de dévouement, d'héroïsme.

Durant la guerre de 1870-1871, elle était ambulancière. Son ambulance étant tombée aux mains des Allemands, elle commit le crime sublime de faire évader des blessés français avec ses propres vêtements.

Un conseil de guerre la condamna à être fusillée; M. de Bismark lui fit grâce.

Sa vie, depuis, est restée consacrée aux malheureux et aux infirmes.

Cette noble créature, raconte un journal de Bourgogne, a été récemment victime de violences odieuses. Accostée, sur le chemin où la guidait la charité, par un homme descendu exprès de voiture, elle s'est vu maltraitée, battue, et laissée à moitié morte sur la voie "Que ne puis-je ainsi tenir la dernière?" s'écriait l'agresseur en se rendant coupable d'un aussi abominable attentat.

Convenez que des actes semblables sont navrants. Se peut-il que la passion anti-religieuse enracinée à de tels excès?

Commerce du Brésil.—M. D. Bentley, consul du Brésil, est arrivé à Montréal d'Halifax où il était allé assister à l'inauguration de la nouvelle ligne de vapeurs français entre le Canada et le Brésil.

Le Comte d'Eu, qui a fait voile le 11 courant, emporte une cargaison estimée à \$40,000 ou \$50,000, à destination de St Thomas et d'autres ports brésiliens.

La cargaison était composée d'environ 5,000 quarts de poisson sec, de homards, de conserves de poisson, de jambons, farine, beurre, pommes, patates, chausseries, ferromeries, bière, horloges et mécanismes. La majeure partie de la charge est exportée par la Nouvelle-Ecosse et Ontario. Montréal était faiblement représenté par ces produits.

Chiniquy vit encore.—Voici comment il annonce ses sermons à New-York: MISSION FRANÇAISE BAPTISTE. 196 rue Bleeker.

"Le fameux Chiniquy, LE FLEAU DES EVÊQUES AMERICAINS ROMAINS, parlera à 4 h. P. M., en français, puis en Anglais à 7.30 ce soir, dans l'Eglise du Dr Armistion, coin de la 290m rue et 5em avenue. Il sera ici à parler pendant une quinzaine." Pas de commentaires!

Une acrobate tuée.—Il y a eu dimanche une ascension de ballon à Cuantla, Mexique.

Au-dessous du ballon était attaché un trapeze sur lequel une jeune fille de 19 ans, Catalina Gorgoria, faisait des exercices.

A une hauteur d'environ trois-quarts de mille, le ballon a crevé, et la jeune acrobate a été précipitée sur le sol. Les spectateurs ont relevé un corps aplati, sanglant, mutilé de la manière la plus horrible.

Avis Commerciaux.

La médecine magnétique de Mack, le grand aliment du cerveau et du système nerveux—redonne aux jeunes gens, aux hommes faits ainsi qu'aux vieillards, leurs vigueur perdue.

La vie est trop courte pour ne pas en profiter. Qu'on lise l'annonce dans une autre colonne, et si vous êtes atteint d'affaiblissement du système, ne retardez pas à vous procurer la meilleure et la plus économique des médecines connues.

En vente chez J. J. Veldou, Pharmacien, Enseigne du Pilon Illuminé, 122 Rue St Joseph.

Montréal, 18 Octobre 1877.

Nous, soussignés, certifions avoir employé le Sirop de merisier Composé par nous et nos enfants, et ses résultats ont été si satisfaisants que depuis ce temps nous n'usons d'aucun autre. C'est avec plaisir que nous pouvons le recommander au public. Ainsi, Monsieur, veuillez accepter nos remerciements les plus sincères.

Mme J. B. BERGERON,

" P. BERGERON,

Nouvellement reçu.—500 Peaux de Creamer (mouton de perse) viennent d'être reçues chez F. X. LEPAGE 53 rue de la Couronne St Roch, pour être vendues à très bon marché.

Aussi un grand lot de Casques de Creamer des mieux manufacturés pour Dames et Messieurs, pour être vendus au-dessous des prix ordinaires, car les ayant reçus très tard il faut les vendre à bon marché. Avis aux personnes qui en ont besoin de venir faire une visite chez, F. X. LEPAGE, avant d'aller ailleurs.

MARCHES.

PRIX du MARCHÉ de DETAIL Québec, 20 janvier 1882.

Table with 2 columns: Description of goods and prices. Includes items like Bœuf, Veau, Mouton, Agneaux, etc.

Table with 2 columns: Description of goods and prices. Includes items like Cuir espagnol, Cuir à semelle, etc.

Table with 2 columns: Description of goods and prices. Includes items like Peaux n. 1, Peaux n. 2, etc.

Table with 2 columns: Description of goods and prices. Includes items like FARINES, Fleur, Farine extra-supér, etc.

Table with 2 columns: Description of goods and prices. Includes items like POISSONS, Saumon No 1, Morne Verte, etc.

Chemin de fer Q. M. O. & O.

Changement d'Heures.

A PARTIR DE

VENDREDI 25 JUILLET 1881.

Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Ex-press
Départ d'Hoche- laga pour Ottawa...	p. m. 8.30	a. m. 8.30	p. m. 5.15
Arrivée à Ottawa...	a. m. 9.30	p. m. 1.00	9.45
Départ d'Ottawa pour Hoche-laga...	p. m. 7.00	a. m. 8.10	4.55
Arrivée à Hoche- laga...	a. m. 5.45	p. m. 12.40	9.25
Départ d'Hoche- laga pour Québec...	p. m. 8.00	a. m. 10.00	
Arrivée à Québec...	a. m. 9.25	p. m. 6.30	
Départ de Québec pour Hoche-laga...	p. m. 10.00	a. m. 10.00	
Arrivée à Hoche- laga...	a. m. 4.40	p. m. 6.30	
Départ d'Hoche- laga pour St. Jérôme...	p. m. 5.30	a. m. 7.15	
Arrivée à St. Jérôme...	a. m. 6.45	p. m. 9.00	
Départ d'Hoche- laga pour Joliette...	p. m. 5.00	a. m. 7.25	
Arrivée à Joliette...	a. m. 6.20	p. m. 8.50	

service local entre Aymer, Hull et Ottawa.
Tous les Trains de passagers sont pour-
vus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dor-
toirs la Nuit.
Les trains allant et venant d'Ottawa ont
concordance avec les trains allant et venant
de Québec.
Les trains du Dimanche partent de Mont-
réal et de Québec à 4 heures p. m.
Les trains circulent d'après l'heure de Mont-
réal et quittent la Gare de Mile-End " dix
minutes plus tard " qu'à Hoche-laga.

BUREAU GENERAL, 13, Place d'Armes.
BUREAUX DES BILLETS
13, Place d'Armes, } Montréal.
202, rue St. Jacques, }
En face de l'Hotel St. Louis, Québec.
En face de l'Hotel Russell, Ottawa.
L. A. SENECAI,
Surintendant Général.

J. A. Th. LE VASSEUR,
NOTAIRE.
Commissaire pour recevoir des
affidavits pour la Cour Supé-
rieure et la Cour de Cir-
cuit, District de
Québec
Agent d'immeubles et de placements.
S'occupe de la rédaction à bas prix de toute
espèce de documents notariaux, sous-seing-privé,
requêtes, etc. etc.
Argent à prêter sur garantie hypothécaires,
ainsi que sur billets promissaires.
Bureau : No 26, Rue St. Pierre,
Basse-Ville,
J. A. Th. LE VASSEUR, N. P.
7, oct 1881. — 8ms

Médaille Prime de
d'OR, etc. 16,600'
à LAROCHE à LAROCHE

QUINA LAROCHE
ELIXIR VINEUX
(Extrait complet des 3 quinquinas)
Contre le manque de force, affections
de l'estomac, fièvres invétérées, etc.

QUINA LAROCHE
FERRUGINEUX
Contre le sang pauvre ou décoloré,
croissances défectives, suites de couche.
Paris, 23, rue Drouot.

LARUE ET PACAUD
VOCATS
Bureau : 10 rue Donnacona (près les Urquines)
Haute-Ville, Québec,
ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD
ex-M. P. } ex-Notonotaire

Suivront les cours de Québec, Beauce, Mont-
magny et Belleschasse:
Québec, 23 mars 1881.

CODEINE & TOLLU
PAINZAB'D
Bronchites, Gripes
Toux sèches,
Phthysies,
Rhumes,
etc.
La boîte 1 fr. 25 c.
22 & 45 R. Drouot, PARIS

Cette Pâte Pectorale, sous forme d'un bonbon
Mucieux, procure un CALME RAPIDE dans toutes les
Irritations de Poitrine.

Seul dépôt chez M. Brassart, Professeur
Botaniste diplômé rue St-Joseph no 25 St
Roch, de Québec.
Québec, 21 mars 1881: — 6

PIANOS "KNABE"
DE CONCERT,
GRANDS et SEMI-GRANDS,
Carres et droits.

Ces instruments ont été devant le public
connaisseur, depuis bientôt CINQUANTE (50)
ANNEES, et sur leur EXCELLENCE SEULE, ils
ont obtenu une PRE-EMINENCE NON-ACHIE-
VÉE qui en font les PREMIERS PIANOS DU
MONDE pour le SON, la TOUCHE, la MAIN-
D'ŒUVRE et la DURABILITÉ.

SEUL AGENCE A QUEBEC.
BERNARD & ALLAIRE.
Aussi les Célèbres Pianos WEBER & Co,
NEWCOMBE & Co, DOMINION PIANO &
Co, Geo. W. WEBER, STEVENSON & Co,
BEHRING & Co.
HARMONIUMS D'EGLISES et de SALON
des fabriques suivantes, DOMINION ORGAN
& Co, J. ESTY & Co, SMITH ORGAN & Co,
O'DHERTY & Co, MASON & HAMLIN, con-
ditions très faciles, PRIX très-bas.

BERNARD & ALLAIRE
6, rue de la Fabrique, QUEBEC.

Machine à Coudre de renom.
WILLIAMS SINGER
OPPLETONS,
WILSON
OSCILLATING SHUTTLE,
WHOLEY, et WILSON,
WHITE, etc.,
Conditions, payables par versements,
Bernard & Allaire.
Editeurs de Musique.
No 6 Rue la Fabrique.
Québec.
Nov 24 1881

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada
pour le transport des mailles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1881 Arrangements d'Hiver 1882

Les lignes de cette compagnie se composent
des vapeurs en fer à double engins suivants
construits sur la Clyde. Ils contiennent des
compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans
rivaux pour la force, la rapidité et le confort
soient équipés avec toutes les améliorations mo-
dernes que l'expérience pratique a pu suggérer
et tous ont effectué les plus rapides traversées
dont il soit fait mention dans les annales ma-
rimitives.

Vaisseau. Tonnage. Commandants
PARISIAN 5400 Capt. Jas H Wylie.
SARDINIAN 4650 Capt J E Dutton
POLYNESIAN 4100 Capt R Brown.
SARMATIAN 3600 Capt Jno Graham
CIRCASSIAN 4000 Lt Smith, R N R.
MORAVIAN 3650 Lt Archer, R N R.
PERUVIAN 3400 Capt Jos Ritchie.
NOVA SCOTIAN 3434 Capt Richardson.
HIBERNIAN 3434 Capt Hugh Wylie.
CASPIAN 3200 Lt Thomson, R N R.
AUSTRIAN 2700 Lt R Barrett, RNR.
NESTORIAN 2700 Capt D J James.
PRUSSIAN 3000 Capt J G Stephen.
SCANDINAVIAN 3000 Capt J Park.
BUENOS AYREAN 3800 Capt N McLean.
COREAN 4000 Capt McEougall.
GRECIAN 3600 Capt Legallias.
MANITOAN 3150 Capt Macriol.
CANADIAN 2600 Capt C J Menzies.
PHENICIAN 2800 Capt James Scott.
WALDENSIAN 2600 Capt Moore.
LUCERNE 2200 Capt Kerr.
NEWFOUNDLANDIAN 1500 Capt Myllus.
ACADIAN 1350 Capt McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amé-
rique et l'Europe, la traversée s'effectuant
en cinq jours seulement d'un continent à
l'autre.

DE LA MALLE DE LIVERPOOL
Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et
HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à
QUEENSTOWN pour prendre à bord et débar-
quer les passagers et les mailles qui vont en
Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

DE HALIFAX.
*SARMATIAN Samedi, 26 nov. 1881
*CIRCASSIAN " 3 déc " "
*POLYNESIAN " 10 " " "
*SARDINIAN " 17 " " "
*PARISIAN " 24 " " "
*MORAVIAN " 31 " " "
*PERUVIAN " 7 Jan 1882
*CIRCASSIAN " 14 " " "
*POLYNESIAN " 21 " " "
*SARDINIAN " 28 " " "

Les steamers marqués de ce signe partent
de Boston le jeudi avant la date du départ
de Halifax.
Les steamers marqués de ce signe partent
de Portland le vendredi avant la date du dé-
part de Halifax

Prix du passage de la Pointe Lévis,
VOIE D'HALIFAX.
Cabine \$62.65, \$78.00 et \$88.00
suivant les accommodements.
Cabine secondaire \$45 00
Entrepoint 31 00
Des billets de retour seront donnés à
prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW.
Durant la saison d'hiver un vapeur partira
chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON
ou PORTLAND (via Halifax s'il y a lieu), et
chaque semaine de Boston directement pour
Glasgow.
Les connaissances sont accordés à Liver-
pool et à Glasgow, aux ports du continent et
à tous les points du Canada et des Etats-Unis,
et de toutes les stations en Canada et aux
Etats-Unis en destination de Liverpool et
Glasgow, voys de Boston, Portland ou Halifax.
Il y a dans chaque vaisseau un médecin
expérimenté.
On ne peut retenir des chambres si on
d'avance.
Pour plus amples détails s'adresser à
ALLANS, RAE & CIE.
Agents Québec

E. JACOT
IMPORTATEUR DE MONTRES
ET DE
BIJOUTERIES.

Désire attirer l'attention de l'honorable clien-
tèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir
dans ce genre de commerce.
M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de
plus nouveau en montres d'or et d'argent
(grand choix) parures (sets) chaînes et cha-
lons, croix, lockets, cachets, épinglettes, pen-
dants d'oreilles, anneaux, Jones, bagues, bijoux
en noir, boutons, etc., etc., horloges, argen-
teries, lunettes, pince-nez, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde
nous avons marqué les effets achetés les an-
nées précédentes à une GRANDE REDUC-
TION, et nous avons adopté le NOUVEAU
SYSTEME en affaires.

Quick sales and small profits.
E. JACOT.
11, rue St Joseph, St Roch,
Québec.
Québec, 17 mai 1881

CONTRE
La toux, le rhume, les enrôlements, les faiblesses
d'estomac etc.,
FAITES USAGE DU
SIROP
DE
MERISIER COMPOSE

Ce sirop, composé de sivoynne, de m ube (horum), de sirop de merisier, de gomme
d'épinette, etc., est reconnu par la faculté médicale, et par tout ceux qui s'en sont servi,
comme ce qu'il y a de plus sûr pour guérir la toux, le rhume, l'enrouement et les premières
attaques de consommation, etc., etc. Pour maladies, plusieurs vous diront: il n'y a rien de
meilleur que la gomme d'épinette, d'autres c'est le marube (horum), un autre le sirop de me-
risier etc.

Pourquoi, l'essayez-vous pas avant tout autre ce sirop de merisier composé? puisque c'est
le composé de tous les remèdes mentionnés plus haut, et comme étant des meilleurs.
Essayez ce sirop de merisier composé. Ceux qui en feront l'essai en seront si satisfaits,
qu'ils ne voudront pas employer d'autre spécifique.

Il est en vente chez tous les pharmaciens et épiciers des villes, du Canada

PREPARE PAR
Alb. C. DIONNE, 243 rue Lafontaine, Montreal.
(ENREGISTRE le 4 juillet 1880)
Québec, 7 Nov. 1881.

PATENTE

Nous continuons à agir comme Solliciteurs
de Patentes, d'Oppositions, de Marque de Com-
merce, de droits d'auteurs, etc. pour les Etats-
Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la Fran-
ce, l'Allemagne, etc. Nous comptons TREN-
TE-CINQ ANS D'EXPERIENCE.

Les Patentes obtenues par nous ont an-
noncées dans le SCIENTIFIC AMERICAN. Cet
ouvrage considérable et splendide revue littéraire
illustrée, à \$3.00 par année, permet de constater
les Progrès de la Science, est très-intéres-
sante et a une énorme circulation. Adresse
MUNN & CIE, Solliciteurs de Patentes, Edi-
teurs du SCIENTIFIC AMERICAN, 37 Park
Row New-York. Livrets au sujet de Patentes
expédiés à demande et gratuitement.

MACK'S MAGNETIC MEDECINE.

Aliment nutritif du cerveau et nerfs

Est un remède sûr, prompt, et efficace pour
affections nerveuses, dans toutes leurs phases,
faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau,
prostration sexuelle, pertes nocturnes, sperma-
torrhée, faiblesse séminale, et impotence gé-
nérale. Elle répare le système nerveux, rajen-
t l'intelligence, renforce le cerveau affaibli,
et rend une vigueur surprenante aux organes
générateurs épuisés. L'expérience de milliers
de personnes prouve que c'est un remède ines-
timable. La médecine est agréable au goût,
et chaque boîte contient assez de médicament
pour deux semaines, et c'est la meilleure et la
plus économique médecine.

Détails complets dans notre pamphlet,
que nous désirons envoyer gratuitement par
la maille à n'importe quelle adresse.
LA MEDECINE MAGNETIQUE DE MACK
est vendue par les pharmaciens pour 50 cents
la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera en-
voyée franco par la maille, sur réception du
montant, en s'adressant
MACK'S MAGNETIC MEDECINE CO.
Windsor, Ont., Canada.

Vendu à Québec par
J. J. VELDON,
122, St. Joseph St
E. LAROCHE & Cie,
Vis-à-vis le bureau de Poste
39 déc.

AUX AMATEURS
— DE —
BONS CIGARES

CIGARES DE LA HAVANE
CIGARES MEXICAINS,
CIGARES ALLEMANDS
10,000 Partagas Las Tres Hermanas.
5,000 do Flor de Tabacco.
5,000 Opers Reina [Vis à la Luna.]
Cigares Supérieurs manufacturés à la Ha-
vane,
Rue de L'industrie No 146.
par M. PARTAGAS ET CIE

15,000 Flor Exencia Reina Victoria 7
10,000 Eleonor de Las Andes Conchas Fi-
nas.
Tabac Supérieur de la Havane manufac-
turé à Hambourg.

Gingras & Langlois.
54, rue du Palais
20 juillet 1881.—1a
Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
de Québec, 76, rue St. Joseph, St. Roch.

Feuilleton de "L'ELECTEUR."
31
ETHEL
PAR
LE MARQUIS DE CUSTINE
—
CHAPITRE IX.

Les chevaux étaient mis, les
voyageurs allaient quitter Lon-
dres; un domestique vient dire à
Gaston qu'une dame demande à
le voir. "Son nom?—Elle ne
veut le dire qu'à monsieur. Elle
est déjà venue plusieurs fois ce
matin pour voir lady Ethel; on
lui a répondu que sa seigneurie
ne reçoit que les personnes
qu'elle connaît; maintenant elle
revient, dit-elle, pour parler à
monsieur le comte.—Quelle tour-
nure a-t-elle? comment est-elle
habillée?—Elle a l'air d'une
dame."

Gaston passe dans un cabinet,
et donne l'ordre de faire monter.

Il voit entrer une femme de
trente-cinq à quarante ans, fort
convenablement habillée, et dont
la tournure lui paraît assez
distinguée. Après l'avoir fait
asseoir, il la prie de lui dire ce
qui l'amène.

"Vous trouverez, monsieur, le
sujet de ma visite un peu singu-
lier de la part d'une femme qui
n'a pas du tout l'honneur d'être
connue de vous; mais je suis
autorisée, et pour ainsi dire forcée
à cette démarche par des per-
sonnes auxquelles j'ai l'habitude
de reconnaître le droit de diriger
ma conduite.

"—Que puis-je faire pour vous,
madame?"

"—Monsieur, comme je viens
de vous le dire, des personnes
respectables par leur expérience
et par le rang qu'elles occupent
dans le monde, ont pensé qu'il
était impossible qu'un homme
aussi distingué que vous l'êtes
sous tous les rapports exposât
une jeune personne de l'âge de
lady Ethel Macnally aux propo-

malveillants du monde en voya-
geant seul avec elle; sachant
qu'il n'y avait plus un moment à
perdre pour éviter un tel scandale,
elles m'ont envoyée ce matin
offrir moi-même mes soins à lady
Ethel, que je n'ai pu voir: je
venais lui proposer de l'accom-
pagner pendant ses voyages
jusqu'à son entrée dans la maison
de sa sœur."

Gaston pâlit; il avait espéré
se soustraire et soustraire Ethel
à la surveillance publique. "Avant
tout, madame, permettez-
moi de vous demander quelles
sont les personnes qui prennent
un intérêt si actif à la réputation
de ma pupille.

"—Elles m'ont expressément
défendu de les nommer; leur res-
pect pour la mémoire de lady
Buckland est la seule cause du
soin qui les préoccupe.

"—Vous comprenez, madame,
qu'il m'est impossible de confier à
une inconnue la charge délicate
que vous offrez de remplir auprès
de ma belle-sœur.

"—Monsieur, j'ai été long-
temps institutrice, et je vous ap-
porte des lettres de recommanda-
tion écrites par les premiers per-
sonnages de l'Angleterre; elles
vous prouveront que vous pou-
vez avoir toute confiance en moi.

"—Je n'en doute pas, mada-
me, mais je ne suis pas assez
étranger au monde pour que les
amis si prévoyants qui vous
envoient n'aient pu s'adresser à
moi eux-mêmes, s'ils avaient jugé
à propos de me donner le conseil
que vous m'apportez assez singu-
lièrement de leur part.

"—J'ignore, monsieur, les
raisons qui déjà les empêchent de
se mêler ostensiblement des af-
faires de lady Ethel

"—Je les ignore aussi, mada-
me; mais ce que je sais, c'est que
ma belle-sœur et moi nous som-
mes seuls juges de ce qu'il nous
convient de faire en cette circon-
stance. Je mène lady Ethel à Paris,
chez ma femme, chez sa sœur;
les premiers arrangements néces-
saires à la conduite de ses affaires

peuvent nous obliger de faire
quelques courses en Angleterre
avant de passer en France; mais
ma belle-sœur a auprès d'elle une
femme de confiance qui ne la
quitte pas plus en voyage qu'il
ci.

"—Une femme de chambre
n'est pas une personne de cou-
fiance.

"—Elle l'est quand elle a vu
naître sa maîtresse; d'ailleurs
mon titre de beau-frère, celui de
tuteur, et, plus que tout cela,
mon âge, puisque je pourrais être
le père de lady Ethel, sont des
motifs plus que rassurants pour
les personnes dont la délicatesse
excessive vous députe en ce mo-
ment vers moi.

"—Monsieur le comte, dit la
dame en se levant d'un air un
peu piqué, ne parle pas sérieuse-
ment quand il nous donne son
âge pour garantie.

(A continuer.)